Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212901334-20251204-2025_111-DE

LOCQUIREC
LOKIREG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2025-111 **Publiée le :**

L'an deux mil vingt cinq, le 4 décembre, à 20 heures 30 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 28 novembre 2025

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Nicolas TANGUY, Françoise HAMEURY, Françoise CABIOCH-LE GALL, Philippe POHAREC, Yann BRIAND, Manine LE GOFF, Françoise LE MITOUARD, Bruno CASAS

Etaient absents	Estelle FORGET	pouvoir à	Francoise CABIOCH LE GALL
	Thierry MERRAND	pouvoir à	Philippe POHAREC
	Efflam MAHE	pouvoir à	Nicolas TANGUY
	Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT	pouvoir à	Bruno CASAS

Secrétaire de séance : Françoise LE MITOUARD

Objet – Participation installation borne téléconsultation

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a sollicité le pharmacien de Locquirec, pour l'installation, au sein de son établissement, d'une borne de téléconsultation afin de pouvoir proposer une offre de consultation médicale de proximité pour les pathologies bénignes. Elle Sollicite de la part de la commune une participation mensuelle de 230,00 € / mois.

Considérant l'absence de médecins sur le territoire communal, et le manque de médecins disponibles sur Lanmeur et Plestin les Grèves, la commission des finances, réunie le 27 novembre, a émis un avis favorable, à l'unanimité, à l'octroi d'une participation financière de 230,00 €, pendant 6 ans, à la pharmacie de Locquirec,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'octroi d'une participation de 230 € / mois, pendant 6 ans, à la Pharmacie de Locquirec pour l'installation d'une borne de téléconsultation.

Fait et Délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

La secrétaire,

Françoise LE MITOUARD

Le Maire,

Gwenole GUYOMARC'H

MAIRIE DE LOCQUIREC
29241